Règles sanitaires applicables à la 1ère compagnie d'arc de Vincennes

Règles applicables dans les locaux de la compagnie au 1/09/2020.
29 Bis rue Defrance

Les consignes ci-dessous sont applicables sous réserve de changements de directives FFTA/Etat/Mairie.

Règles internes à la compagnie

Port du masque obligatoire en continu pour tous, une exception pouvant être faite durant le tir.

L'enregistrement préalable de sa présence est obligatoire.

La compagnie n'est ouverte que pour le tir et les activités annexes liées au fonctionnement de l'association.
Rassemblement à la compagnie dans le seul but du tir à l'arc :

- Interdiction d'utiliser le PC et l'imprimante
- Interdiction de déjeuner sur place
- Interdiction de pots et autres rassemblements

L'effectif maximum est de 10 personnes en simultané.

L'accès de la compagnie est autorisé aux personnes non licenciées à Vincennes.

Il est conseillé de venir avec sa solution hydro-alcoolique même si la compagnie en mettra au moins un flacon à disposition à l'entrée.

Le port de gants est déconseillé. Il conviendra de se laver ou se désinfecter les mains à l'entrée et après chaque opération.

L'accès aux WC sera autorisé. L'accès à l'évier de la cuisine sera autorisé uniquement pour se laver les mains.

Ouverture des fenêtres pour aérer le plus possible

Le tir

Limitation à 10 personnes à la compagnie. Ceci comprend les archers, les encadrants et les visiteurs.

Le principe est d'un archer par butte de tir, les arches issus du même foyer pouvant tirer sur la même butte.

Dans le cas où le nombre de tireurs serait supérieur à 4, les tireurs supplémentaires patienteront masqués en conservant une distance minimale d'un mètre entre eux

Les tirs sont autorisés à toute distance à condition de respecter les distanciations physiques.

En cas de litige les archers tireront à 18m.

Le tir se fera uniquement sur inscription et réservation sur des créneaux fixes et des créneaux libres.

a) Créneaux fixes

Créneaux fixes Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 20h00 à 22h00

Samedi matin de 12h15 à 14h00

Sur ces créneaux, un archer responsable ouvrira la compagnie.

Les groupes seront figés dans la mesure du possible pour éviter les brassages de personnes.

Ces créneaux seront accessibles au niveau flèche bleue et supérieure uniquement.

Réservation auprès du Capitaine, diffusion et mise à jour du planning via WhatsApp

Créneaux fixes le samedi de 12h15 à 14h00

Sur ces créneaux, un archer responsable (encadrant) ouvrira la compagnie.

Les groupes seront figés dans la mesure du possible pour éviter les brassages de personnes.

Ce créneau ne sera accessible qu'au niveau flèche noire et supérieure.

Réservation auprès du Capitaine, diffusion et mise à jour du planning via WhatsApp

b) Cours collectif

Seuls les tireurs inscrits en école de tir seront présents durant ces plages horaires.

Cours du mercredi 20h00 22h00

Ce cours sera réservé à 8 archers maximum.

Les inscriptions seront faites en début d'année et le groupe sera définitivement figé.

Cours du samedi de 10h00 à 12h00

Ce cours sera réservé à 4 archers maximum.

Les inscriptions seront faites en début d'année et le groupe sera définitivement figé.

c) Créneaux libres

Hors créneaux fixes et cours – tous les jours

(tranches de 8h-9h45/10h-11h45/12h-13h45/14h-15h45/16h-17h45/18h-19h30)

Sur réservation et validation, la veille, auprès de Murielle via SMS (06.70.47.47.83)

Accès aux pas de tir et pratique du tir

Arriver masqué.

Sonner systématiquement pour prévenir de son arrivée.

Passage des mains à la solution hydro-alcoolique dès l'arrivée à la compagnie (un flacon sera mis à disposition)

Le montage et démontage des arcs se fera de préférence dans la cour.

Masque obligatoire : A l'entrée dans le logis
Durant le montage et le démontage de l'arc
Durant l'installation et le démontage des blasons
A la monté aux flèches sauf si on utilise un blason personnel

Le port du masque est conseillé sur les pas de tirs.
Si le masque est ôté et remis

- L'enlever en ne touchant que les élastiques
- Ne pas le baisser sur le cou ou le remonter sur la tête. Ni même le laisser pendre à une oreille.

Les casiers pourront être utilisés mais il est préférable de ramener votre matériel à domicile après votre séance de tirs dans la mesure du possible.
Le lavage des mains eau et savon ou solution hydro- alcoolique est obligatoire avant de toucher les placards.

L'utilisation du petit matériel de la compagnie est réservée à la personne chargée des réparations. Elle se fera avec port du masque et lavage de mains avant et après.

De même, merci de ne pas utiliser les outils de la compagnie.

Le prêt de matériel entre archer est fortement déconseillé.

Les archers ne possédant pas de fausse corde utiliseront le bandoir si besoin, avec lavage des mains avant et après

Il sera possible d'utiliser les blasons en stock à la compagnie. Dans ce cas, le port du masque et le lavage des mains est obligatoire immédiatement avant de manipuler les tiroirs et les blasons.

Des blasons personnels que les archers conserveront avec eux pourront être distribués sur demande auprès du capitaine ou du responsable matériel pour les Ø40 plein ou trispot et les Ø80

La pose et le retrait du blason se fera avec un masque.

Le lavage des mains avant et après installation / retrait des blasons est impératif, les clous étant communs.

Les archers qui le souhaitent sont encouragés à venir avec leurs clous.

Lors des tirs, tenir la carte avec la poupée de l'arc et non la main pour retirer les flèches.

Lors de la montée aux flèches et du retrait des flèches de la butte ; le port du masque est obligatoire.
Une dérogation à cette règle pourra être faite aux conditions suivantes :

- Tirer seul sur sa butte (ou deux personnes du même foyer)
- Tirer sur son blason personnel, blason attitré non remis dans les tiroirs
- Rester à plus d'un mètre de distance des autres archers.

En fin de tir, retirer les blasons des buttes, ne laisser qu'un marmot pour ne pas avoir de butte nues.

En partant, nettoyer les poignées de portes et éléments d'usage commun (tables, wc …) avec les lingettes désinfectantes à disposition.

Nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets à la compagnie, à chacun de remporter ses masques et autres avec lui.

Enfin ne venez pas si vous répondez **Oui** à l'une des questions suivantes :

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs) ?
- Avez-vous des courbatures ?
- Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ?
- Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ?
- Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge ?
- Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée ? Avec au moins 3 selles molles.
- Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue inhabituelle ?
- Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle inhabituel lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?

La protection contre le Coronavirus est l'affaire de tous.

Merci de respecter ces règles.